

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an DEUX MILLE VINGT, et le SIX AOÛT, à DIX-HUIT heures TRENTE, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BRAU, Maire de Prades-le-Lez.

Présents : Florence Brau, Joëlle Campagne, Mélanie Marquet, Jacky Pratlong, Catherine Sauveur, Fabrice Guin, Béatrice Hurtrel, Yves Flank, Hélène Legendre, Sandrine Cabrera, Bruno Meric, Marie-Ange Viguié, Christelle Coignard, Sébastien Grangier, Aïcha Diop, François Poyer, Jean-Marc Lussert, Rachid Khenfouf, Elise le Roy, Jean-Louis Therond

Représentés : Bertrand Plez représenté par Sandrine Cabrera, Frédéric Fesquet représenté par Sébastien Grangier, Arnaud Sète représenté par Hélène Legendre, Brigitte Zurbach représentée par Joëlle Campagne, Denis Lejars représenté par Florence Brau, Susanna Malmstrom représentée par Marie-Ange Viguié, Mathieu Rascol représenté par Mélanie Marquet, Jean-Luc Poblador représenté par Jean-Marc Lussert, Laurence Gess Lladères représentée par Jean-Louis Therond

Secrétaire de Séance : Hélène Legendre

DÉLIBÉRATION N° 60/2020

Objet : Subvention de fonctionnement à l'association « Cordes swing »

Rapporteur : Catherine Sauveur

Suite au traitement des dossiers de demande de subventions des associations, il convient de procéder à la répartition d'une partie de l'enveloppe budgétaire prévue à l'article 6574 du budget primitif 2020.

Cette subvention concerne l'activité courante de l'association.

Par conséquent, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 800 € à l'association « Cordes swing ».

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents ou représentés : 29

Exprimés : 29

Pour : 29 (Florence Brau, Joëlle Campagne, Mélanie Marquet, Jacky Pratlong, Catherine Sauveur, Fabrice Guin, Béatrice Hurtrel, Yves Flank, Hélène Legendre, Sandrine Cabrera, Bruno Meric, Marie-Ange Viguié, Christelle Coignard, Sébastien Grangier, Aïcha Diop, François Poyer, Rachid Khenfouf, Elise le Roy, Jean-Louis Therond Bertrand Plez, Frédéric Fesquet, Arnaud Sète, Brigitte Zurbach, Denis Lejars, Susanna Malmstrom, Mathieu Rascol, Laurence Gess Lladères, Jean-Marc Lussert, Jean-Luc Poblador)

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 31/07/2020

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 07/08/2020

Publié ou Notifié le 07/08/2020

Pour extrait conforme



La Maire,
F. BRAU